



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de la défense nationale

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 085

Le mardi 5 décembre 2023

Président : L'honorable John McKay



Comité permanent de la défense nationale

Le mardi 5 décembre 2023

• (1545)

[Traduction]

Le président (L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.)): La séance est ouverte.

Nous poursuivons notre étude de la question du logement, qui découle de la motion adoptée le 19 octobre, sur le manque de logements disponibles sur les bases ou à proximité pour les membres des Forces armées canadiennes et leurs familles et les défis auxquels ils font face lorsqu'ils ont à se déplacer à travers le pays.

Je souhaite la bienvenue aux témoins.

Commençons par le sergent à la retraite Christopher Banks.

Bon retour au Comité, monsieur. Vous avez cinq minutes.

M. Christopher Banks (sergent (à la retraite), à titre personnel): Merci, et merci de m'accueillir de nouveau.

Je m'appelle Christopher Banks. J'ai pris ma retraite en 2019 après 20 ans comme sergent et quartier-maître dans la Réserve de l'armée de terre.

Au cours de ma carrière, j'ai eu de nombreuses occasions qui m'ont amené dans des bases et des centres d'instruction partout au pays. J'ai eu la chance de faire la connaissance de nombreux membres des forces armées et de la collectivité des anciens combattants.

Les défis auxquels les militaires sont confrontés ne datent pas d'hier. J'entends parler de cet enjeu depuis que j'étais jeune soldat. Je me souviens d'avoir vu, du temps que j'étais soldat, la démolition des logements familiaux à Toronto. Aujourd'hui, il n'y a rien pour Toronto. Toronto n'est pas seule dans cette situation.

Dans d'autres villes où les soldats sont souvent affectés, le logement est soit privatisé, comme à Vancouver, soit insuffisant, comme à Ottawa, qui ne compte que 145 logements. Pour mettre le sel sur la plaie, cette année, le gouvernement a éliminé l'indemnité différentielle de vie chère qui devait aider les militaires vivant dans les régions où la vie est chère. Cela a été déguisé en augmentation de salaire, qui ne couvrirait pas la perte de l'indemnité, au détriment de nombreux militaires qui ont perdu un revenu avec une prestation provisoire toujours en préparation.

C'est un facteur important du problème de recrutement et de maintien en poste auquel font face les Forces armées canadiennes.

Debbie Lowther, présidente-directrice générale des Veterans Emergency Transition Services, a témoigné devant le comité des anciens combattants le 31 octobre dernier que son organisation a aidé et aide toujours les membres actifs qui vivent dans leur voiture en raison du coût de la vie dans leur lieu d'affectation. J'incite le

Comité à inclure son témoignage dans son étude et à l'inviter à témoigner en personne.

Étant donné les nombreux besoins de logement dans les grandes régions métropolitaines, je demanderais au Comité de se pencher sur la possibilité de transformer les immeubles de bureaux du gouvernement fédéral dans les centres urbains, que le télétravail a rendus superflus, en logements familiaux et en casernes de type appartement pour les logements militaires.

La situation n'est pas plus reluisante sur les bases non plus. Pour certains militaires, les listes d'attente pour les logements familiaux peuvent être plus longues que leur affectation. Les casernes ne sont pas toujours disponibles ni une option si le militaire a une famille. Vivre à l'extérieur de la base dans les marchés immobilier et locatif d'aujourd'hui crée un stress économique pour le militaire et sa famille.

Les militaires ont soulevé les problèmes de corruption et d'apathe chez les entrepreneurs en maintenance. Les familles ont l'impression de se faire exploiter honteusement lorsqu'elles font des demandes. Bon nombre des logements familiaux sont vieux et manquent d'isolation, de chauffage et de câblage modernes et sont tout simplement en fin de vie. Des logements sont condamnés ou en attente de réparations ou de démolition pendant que des familles attendent.

Pour les familles, les défis sont toujours là, sans la moindre perspective de carrière pour les conjoints et avec des emplois limités pour ceux qui se laissent séduire par le travail à temps partiel. L'éducation risque de n'avoir rien d'exceptionnel, selon l'affectation. Pour ceux qui ont des personnes à charge ayant des besoins spéciaux, une affectation peut constituer un danger. Pour les soins de santé, la plupart des bases n'ont pas de vrai hôpital. À l'extérieur de la base, la pénurie de médecins est la même que partout ailleurs au pays.

J'incite par ailleurs le Comité à inclure les casernes dans son étude. Les casernes sont aux prises avec les mêmes problèmes: il n'y en a pas assez et bon nombre sont en piètre état. On nous promet, depuis plus de 30 ans, d'en construire de nouvelles pour remédier aux pénuries sur les bases.

Veillez considérer non seulement des casernes qui sont des logements à temps plein, mais aussi des casernes transitoires qui sont utilisées pour les cours ou les missions, en particulier par les réservistes pendant les périodes estivales d'entraînement et les phases de pré-déploiement opérationnel. Trop souvent, les réservistes qui arrivent en masse à une base ou à un centre d'instruction pour des mois d'entraînement se font dire qu'il n'y a pas assez de chambres disponibles. Ils crèvent de chaleur tout l'été ou de froid tout l'hiver dans une tente.

Ce dont le Canada a besoin — pas seulement aujourd'hui, mais depuis des décennies —, c'est une augmentation du nombre de maisons et d'appartements construits par le gouvernement fédéral sur les bases, comme lorsque les soldats sont rentrés au pays après la Seconde Guerre mondiale.

Il n'a pas besoin de plus de privatisation qui ne fait qu'exacerber le problème. Chaque fois que les forces armées externalisent ou privatisent un service, la qualité diminue. Seul le coût augmente.

En conclusion, j'aimerais exprimer la douleur ressentie par les Canadiens qui composent nos forces armées. On l'a dit, cela fait partie des problèmes de recrutement et de maintien en poste des FAC. Beaucoup ont abandonné. Beaucoup trop ont dû choisir entre une famille en santé et stable et une carrière. Tant de personnes se demandent pourquoi elles devraient rester dans les FAC dans ces conditions.

Ce n'est là qu'un des nombreux graves problèmes qui accablent nos militaires actifs. Les militaires et les anciens combattants ne croient pas que les choses vont changer. En voyant comment la situation est gérée en haut lieu, beaucoup ont perdu confiance dans le système qu'ils défendent.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Banks.

Madame Hill, vous avez cinq minutes.

Mme Shannon Hill (candidate au doctorat, Queen's University, à titre personnel): Bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs.

Je vous remercie de m'avoir invitée à comparaître devant vous aujourd'hui pour vous parler de certaines recherches auxquelles j'ai participé.

Je me présente devant le Comité en tant que doctorante à la Queen's University et membre du Families Matter Research Group, dirigé par Heidi Cramm, de Queen's.

Ma recherche doctorale a porté sur une meilleure compréhension du vécu scolaire des adolescents qui vivent dans les familles militaires canadiennes, et dont les fréquents déménagements leur font vivre une transition constante d'une école à l'autre et d'un système d'éducation à l'autre. Je suis une civile sans expérience militaire, mais je suis issue d'une famille militaire canadienne et j'ai une expérience directe de ce que c'est que d'être étudiante dans un milieu militaire. Je suis par ailleurs titulaire d'un brevet d'enseignante de l'Ontario depuis 2015.

Je suis là aujourd'hui pour vous sensibiliser à l'incidence que peuvent avoir les réinstallations fréquentes sur les expériences éducatives des enfants et des jeunes de familles de militaires. À ce jour, la base de connaissances a été largement éclairée par les recherches américaines et saisit souvent les perspectives des parents et des éducateurs.

D'après les recherches disponibles, nous savons que les familles de militaires déménagent trois fois plus souvent que les familles de civils. Compte tenu de la fréquence des réinstallations que les familles de militaires peuvent vivre, on a découvert aux États-Unis que les enfants et les jeunes de milieux militaires peuvent fréquenter jusqu'à neuf écoles avant d'obtenir leur diplôme.

Sur le plan social, la réinstallation oblige les jeunes de milieux militaires à laisser derrière eux de vieux réseaux de pairs et à se for-

ger de nouvelles amitiés. Cela peut être particulièrement difficile pour les adolescents, étant donné le rôle important que jouent les réseaux de pairs dans leur développement. Comme les réinstallations ne coïncident pas toujours avec la fin de l'année scolaire, la participation aux activités parascolaires peut également être mise à risque pour les élèves de milieux militaires. Encore une fois, selon le moment où une réinstallation a lieu, les essais ou les inscriptions à des clubs et à des activités sportives à l'échelle de l'école ou de la collectivité peuvent avoir déjà eu lieu, ce qui a d'autres répercussions sociales.

Sur le plan scolaire, les élèves de milieux militaires peuvent éprouver des difficultés, découlant des lacunes ou des redondances dans les programmes d'études, en particulier s'ils déménagent dans des secteurs géographiques où les normes et les exigences ne sont plus les mêmes. Compte tenu des différences de normes et d'exigences d'un réseau d'éducation à l'autre, il peut y avoir des conséquences sur l'entrée à l'école pour les élèves et les possibilités d'études postsecondaires pour les étudiants provenant de milieux militaires.

Pour la clientèle de milieux militaires ayant des besoins spécifiques, les problèmes dont j'ai parlé peuvent s'aggraver et s'ajouter aux défis et aux facteurs de stress auxquels les familles de militaires font face lorsqu'elles tentent d'accéder aux services de soins de santé et de les rétablir après une réinstallation. La plupart des Canadiens ignorent qu'il n'existe pas de système de soins de santé spécialisé qui offre des services aux familles de militaires. Ainsi, les familles de militaires ont accès à des services financés par l'État et peuvent être inscrites sur une liste d'attente pendant deux ou trois ans. Cependant, les familles de militaires devront peut-être déménager ailleurs avant d'avoir accès aux services, ce qui relance le processus depuis le début.

Compte tenu des différences qui existent entre les systèmes d'éducation spécialisée, comme les critères d'admissibilité, les services offerts et les méthodes de prestation, les réinstallations et les transitions scolaires pour les jeunes de milieux militaires qui ont besoin de services d'éducation spécialisée peuvent devenir de plus en plus complexes et difficiles pour les familles de militaires, surtout lorsqu'elles déménagent dans des endroits isolés ou ruraux, où la disponibilité et l'accessibilité des services spécialisés sont parfois limitées.

Il est important de noter que, malgré les recherches disponibles qui portent la plupart du temps sur les défis qui s'offrent aux familles de militaires en période de réinstallation, la recherche a aussi repéré des aspects positifs associés à la réinstallation, comme la possibilité de repartir à zéro, de voyager et d'élargir son réseau de connaissances.

Dans son rapport de 2013 intitulé *Sur le front intérieur*, l'ombudsman constate que l'éducation des enfants et des jeunes est toujours considérée comme l'une des principales raisons pour quitter les Forces armées canadiennes. Malgré cela, il y a toujours eu un manque de recherche canadienne sur les expériences éducatives des enfants et des jeunes de milieux militaires. De fait, je suis l'une des rares personnes au Canada à mener des recherches sur la question et à essayer de faire prendre conscience d'une population unique dont les besoins et les expériences sont mal compris.

À ce stade critique, où la politique de défense du Canada met l'accent sur le soutien aux familles de militaires et sur l'atténuation des répercussions de leur grande mobilité, il est essentiel, pour l'avenir, d'accroître la capacité de recherche du Canada pour faire en sorte que les futures décisions stratégiques d'appuyer les expériences éducatives des jeunes de milieux militaires soient éclairées par des données canadiennes plutôt que par des données internationales, entre lesquelles il peut exister des différences contextuelles essentielles.

Je vous remercie encore une fois de m'avoir donné cette occasion. J'ai hâte de discuter avec vous aujourd'hui.

• (1550)

Le président: Merci, madame Hill.

Notre dernière intervenante est Alyssa Truong. Vous avez cinq minutes.

Mme Alyssa Truong (à titre personnel): Bonjour. Merci de me recevoir aujourd'hui. C'est un honneur et un privilège que d'être ici.

Je suis épouse de militaire, et je m'efforce de défendre et d'aider mes collègues vivant avec des militaires et les membres de la collectivité de la défense pour la promotion, la connaissance des politiques et l'aide.

Je comprends que la discussion d'aujourd'hui porte sur la crise du logement que nous traversons et la façon précise dont elle atteint la collectivité des FAC. J'ai eu l'occasion unique d'entendre bon nombre des histoires et des difficultés que vivent les familles des FAC pour ce qui est du logement. J'espère pouvoir mettre en lumière certains de ces facteurs aujourd'hui. Vous remarquerez qu'une bonne partie de l'information que je vais vous livrer concerne les unités de logement résidentiel, ou ULR, et je crois que d'autres pourront vous parler d'autres facteurs.

Tout d'abord, le besoin d'ULR sur de nombreuses bases, et surtout celles qui sont situées dans des endroits plus chers, représente un stress extrême pour de nombreuses familles. Compte tenu de la nature particulière de la vie militaire, le climat financier d'une famille peut différer d'une mission à l'autre. Par exemple, certaines provinces ont des exigences supplémentaires en matière de transférabilité de l'emploi pour les professionnels réglementés, comme les infirmières, les conseillers, les éducateurs de la petite enfance ou les travailleurs sociaux. Une conjointe peut être en mesure de travailler efficacement dans une région, mais pas dans l'autre, ce qui a une incidence sur le type de logement qu'une famille peut devoir acquérir. Pour une famille qui demande une ULR et qui compte des enfants et des personnes à charge ayant des besoins médicaux, les soins médicaux peuvent être retardés le temps que la famille ait une adresse légale, d'où la possibilité de répercussions médicales pour la famille et les personnes en quête de soins médicaux continus.

De plus, certaines ULR ont de la moisissure ou une mauvaise ventilation, ce qui peut aggraver l'état de santé des familles ou créer des problèmes de santé pour les familles. Dans certaines bases, il y a une plus grande compassion pour les besoins médicaux, alors que dans d'autres, selon l'expérience d'autres familles des FAC, il y a des barrières à contourner et des obstacles à surmonter. Lorsqu'une famille est inscrite sur la liste pour une ULR, elle y est classée selon le principe du premier arrivé, premier servi, sans égard à sa situation particulière. Certaines familles n'ont pas de besoins médicaux ou n'ont pas besoin de mesures d'adaptation, mais ce n'est pas le cas d'un grand nombre des familles, qui ont indiqué que l'Agence

de logement des Forces canadiennes, ou l'ALFC, ne tient pas compte de leurs besoins médicaux ou de leur situation particulière, ou encore qu'elle bloque les soins, d'où la possibilité de nouveaux facteurs de stress ou de fatigue émotionnelle pour la famille.

Dans certaines situations, les familles HORSCAN, celles qui sont affectées à l'étranger, ont une date butoir pour laquelle elles doivent quitter le pays d'origine. Sans logement, une famille serait mise dans une situation très difficile et stressante.

Un autre facteur qui touche la collectivité des FAC est que le militaire est en fait propriétaire de l'ULR. Dans les cas de violence entre partenaires intimes, cela crée une injustice et, je dirais prudemment, un enjeu de droits de la personne. L'ALFC a souvent pour politique de conseiller aux victimes de violence entre partenaires intimes de se retirer et d'aller vivre dans un refuge ou de se trouver un autre logement.

Compte tenu des changements de lieux d'affectation, qui sont communs dans la vie dans les FAC, cela crée une situation problématique, car la conjointe n'a pas nécessairement les moyens financiers de déménager immédiatement, ou, si le couple a des enfants, la capacité de chercher un logement économique. Le public connaît cette politique, ce qui crée un environnement potentiellement dangereux, car les conjoints ont tendance à y penser deux fois avant de quitter une situation de violence parce que le membre est propriétaire de l'ULR, et cela perpétue le cycle de la violence.

On nous a souvent dit que vivre sur une base est un privilège et non un droit. Bien que je reconnaisse tout à fait le privilège de vivre sur une base militaire à prix réduit, je dirais doucement que le logement est l'un des plus grands facteurs de stress pour les familles de militaires. Les familles peuvent avoir de courtes affectations, des enfants à besoins spéciaux ou d'autres complexités qui les empêchent de vivre à l'extérieur de la base moyennant un coût économique plus élevé. À l'heure actuelle, le logement n'est ni équitable ni accessible, et une plus grande accessibilité réduirait les facteurs de stress pour les familles des FAC et leurs membres.

Merci.

• (1555)

Le président: Merci.

Nous allons commencer notre tour de six minutes.

Monsieur Bezan, vous avez six minutes.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Je tiens à remercier tout le monde d'être venu témoigner devant le Comité aujourd'hui. Notre étude est importante. Comme le sergent Banks l'a dit, cela fait partie du problème de maintien en poste auquel nous faisons face, car beaucoup de militaires se trouvent dévalorisés. La semaine dernière, des représentants du gouvernement étaient ici. Ils ont parlé de 40 millions de dollars par année et construit pas moins de 38 logements depuis deux ans. Au départ, ils ont annoncé la construction de 1 300 logements sur 10 ans, or, c'était il y a cinq ans et il ne s'est construit que 137 logements en tout pendant cette période.

Nous savons qu'il y a une liste d'attente de plus de 40 000 personnes qui veulent un logement militaire. Nous savons que, selon le témoignage de la ministre, il y a un besoin et un déficit de 7 000 autres logements. Nous avons reçu des représentants de l'Agence de logement des Forces canadiennes et, lorsque j'ai fait remarquer que 19 % du stock de logements est en mauvais état, ils ont répondu qu'ils sont juste en dessous de la moyenne.

Diriez-vous que ces logements sont en dessous de la moyenne et comparativement à quoi, ou sont-ils seulement en mauvais état et que nous ne devrions pas y envoyer nos soldats?

M. Christopher Banks: Je dirais que c'est probablement tout ce qui précède. Cela dépend vraiment des logements dont on parle.

Je parlais à un de mes amis qui a quitté la Réserve de l'armée de terre pour rejoindre la marine. Il me parlait des logements inoccupés dans sa collectivité de logements familiaux. Certains agonisent et d'autres sont à mi-chemin de la rénovation, et il y a eu une série de rénovateurs qui se sont présentés, mais qui n'ont pas terminé les travaux. C'est tout ce qui précède.

M. James Bezan: Vous avez dit que ce sont des entrepreneurs corrompus et des entrepreneurs en maintenance corrompus. S'agit-il de personnes qui sont payées par la Défense nationale ou de simples citoyens?

M. Christopher Banks: Les entrepreneurs dont je parle ne sont pas des employés du MDN. Ils travaillent au contrat, en sous-traitance ou, dans certains cas, en sous-sous-traitance pour la personne qui obtient le contrat de maintenance pour la base particulière.

M. James Bezan: Les qualifiez-vous de corrompus parce qu'ils ne terminent pas le travail pour lequel ils ont été embauchés, ou est-ce qu'ils facturent trop cher ou ne sont pas compétents?

M. Christopher Banks: Encore une fois, ce serait toutes les réponses qui précèdent, parce que c'est subjectif par rapport aux logements dont nous parlons.

Je n'ai pas moi-même vécu dans des logements familiaux — je recommanderais de poser la question à Mme Truong —, mais j'ai été officier responsable du manège militaire de Brampton pendant 10 ans. J'ai fait affaire avec ces entrepreneurs. Beaucoup de travaux étaient achevés à 99 %, puis ils ne sont jamais revenus. Beaucoup de travail est fait sur papier, mais je n'ai jamais vu personne entrer dans l'immeuble pour faire les travaux. Je suis sûr que c'est à ce genre de corruption contractuelle qu'on faisait allusion.

• (1600)

M. James Bezan: Sergent Banks et Mme Truong, pour trouver un logement convenable, il faut sortir de la base, parce qu'il y a un manque de logements disponibles ou convenables pour les familles. Il faut ensuite affronter la concurrence.

Le gouvernement libéral a fait beaucoup de tapage et de séances de photos avec son Fonds pour accélérer la construction de logements. Pouvez-vous nous dire si cela a contribué à la fourniture de logements aux familles de militaires?

M. Christopher Banks: Je n'ai pas été là pendant quatre ans. Je vais laisser Mme Truong répondre à cette question.

M. James Bezan: D'accord.

Mme Alyssa Truong: Je ne suis pas certaine de pouvoir bien répondre à cette question.

Nous vivons sur une base militaire depuis deux ans et demi. Je ne connaissais pas la politique. Je suis au courant de la nouvelle in-

demnité différentielle de vie chère qui vient de changer. Je ne peux parler que de mon expérience. Si ma famille vivait à l'extérieur de la base, en raison du grade de mon mari, nous ne recevions qu'environ 150 \$ par mois.

Malheureusement, nous vivons dans la région de Borden, où une maison de trois chambres à coucher et deux salles de bain se louerait près de 3 800 \$, ce qui est nettement plus que ce que nous payons sur la base. C'est davantage une question d'injustice financière.

Je ne sais pas si cela répond à votre question.

M. James Bezan: Vous dites que le Fonds pour accélérer la construction de logements n'a rien fait pour créer de nouveaux logements afin de réduire le coût de la vie en réponse aux besoins des familles de militaires, et vous ne connaissez aucun membre des FAC qui n'a pu accéder à aucun des logements que le gouvernement dit construire.

Mme Alyssa Truong: Malheureusement, je ne peux pas parler de cela.

M. James Bezan: Je reçois des lettres de membres actifs. Je connais une famille qui était basée au Manitoba, à la BFC Shilo, et qui a été transférée à Halifax. Elle a vendu sa maison, a fait une offre à Halifax et n'avait toujours pas les moyens de se payer la nouvelle maison. Son revenu combiné était de plus de 125 000 \$ par année et elle vit dans une tente à Halifax. C'est ainsi qu'on traite nos membres actifs de nos jours.

Comment pouvons-nous corriger cela?

Le président: Vous avez 10 secondes pour répondre à cette question.

M. James Bezan: Quelqu'un...?

M. Christopher Banks: J'ai dit dans ma déclaration préliminaire que nous avons besoin de la même vague de logements que celle que nous avons connue après la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Je pense que c'est probablement cela.

M. James Bezan: Merci.

Le président: Madame Lambropoulos, vous avez six minutes.

Mme Emmanuella Lambropoulos (Saint-Laurent, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier nos témoins d'aujourd'hui pour le travail incroyablement accompli, pour leur service ou pour le travail qu'ils continuent de faire pour les familles et les couples de militaires.

Pouvez-vous nous parler de vos propres expériences et de celles des gens avec qui vous avez parlé ou servi et nous dire s'il y a des trous dans ce que notre comité a examiné?

Jusqu'ici, nous avons étudié le logement, les soins de santé et les garderies. J'ai entendu parler d'éducation aujourd'hui. J'ai entendu deux ou trois autres choses qu'il serait peut-être important d'approfondir. Pouvez-vous nous donner des idées sur des enjeux qui présentent certainement des lacunes et sur lesquels nous n'avons pas beaucoup de recherches qui pourraient nous aider à améliorer la situation des membres et de leurs familles?

C'est une question qui s'adresse à tout le monde, alors je suppose que nous allons commencer par Christopher Banks, puis Mme Hill et Mme Truong.

M. Christopher Banks: J'ai fait la majeure partie de mon entraînement militaire à la BFC Petawawa et au centre d'instruction de Meaford. À mon arrivée à Meaford en 2000, il y avait deux bâtiments — des cabanes et quelques grandes pièces —, mais ils avaient vu des jours meilleurs.

On nous avait alors promis qu'il y aurait des bâtiments neufs. Vingt-trois ans plus tard, il n'y a toujours rien.

À Petawawa pour l'entraînement avant l'Afghanistan, 12 d'entre nous se sont vu attribuer une chambre conçue pour quatre personnes. Ils ont sorti les lits simples et installé des lits superposés, et nous ont dit d'aller chercher des lits portatifs pour les quatre autres.

C'est un problème qui n'a pas beaucoup changé pendant tout le temps que j'ai passé dans l'armée. La situation ne fait qu'empirer, parce que les bâtiments tombent en ruine.

À la dernière réunion du Comité, j'ai entendu qu'on ne construit que pour trois chiffres, au mieux, pour une demande de quatre chiffres. Il faudra 70 ans pour régler le problème, et je ne parle pas des logements neufs qu'il faudra démolir au cours de cette période. Le problème ne sera pas réglé de mon vivant à ce rythme.

• (1605)

Mme Emmanuella Lambropoulos: Merci.

Madame Hill, y a-t-il encore quelque chose que vous aimeriez que nous examinions de plus près?

Mme Shannon Hill: Merci beaucoup de cette question.

Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, il faudrait certainement examiner les expériences éducatives des enfants et des adolescents vivant au sein de familles de militaires. C'est un sujet de recherche très peu abordé au Canada et, je le répète, les décideurs ont dû s'appuyer en grande partie sur la recherche américaine, qui est la principale source de données probantes à ce jour.

Pour ce qui est de la recherche en éducation, je pense qu'il serait très intéressant d'étudier quelle incidence peuvent avoir les facteurs liés au mode de vie militaire — déménagements fréquents, absences régulières ou risque de blessures, de maladies ou de décès — sur les expériences éducatives. Il faudrait aussi se pencher sur les parcours éducatifs des enfants et des adolescents qui vivent et déménagent à l'intérieur du Canada par rapport à ceux qui vivent à l'étranger. Il serait particulièrement intéressant de se pencher sur les parcours éducatifs des enfants et des adolescents qui fréquentent les écoles des Forces armées canadiennes à l'étranger et, enfin, sur celles des enfants et des adolescents qui ont des besoins spéciaux. Il s'agit là d'un sous-groupe que nous connaissons encore moins.

Ce sont là quelques pistes générales de recherche qui pourraient être intéressantes.

Mme Emmanuella Lambropoulos: Madame Truong, veuillez répondre, si cela vous convient, et je poserai ensuite une autre question.

Mme Alyssa Truong: Bien sûr. J'ai déjà souligné quelques inégalités, par exemple le fait que les conjointes n'ont pas le droit de vivre sur la base lorsqu'il y a de la violence conjugale. Je tiens passionnément à ce que toute la famille soit prise en charge et non seulement le militaire. Je pense qu'il serait judicieux de se pencher sur cela aussi, parce que je sais d'expérience que de nombreuses femmes, en particulier, hésitent à quitter un conjoint violent de peur de se retrouver sans abri.

Mme Emmanuella Lambropoulos: Merci beaucoup.

Vous êtes plusieurs à avoir parlé de l'éducation et du fait que certains enfants s'en tirent moins bien que d'autres, surtout ceux qui ont des besoins spéciaux. Les déménagements fréquents peuvent certes avoir un impact majeur sur leur vie et leur parcours scolaire.

L'un de vous peut-il m'expliquer comment sont choisies les familles qui vont être déplacées? Pouvez-vous aussi nous dire s'il est possible d'exempter de ces fréquents déménagements les familles qui ont des défis familiaux particuliers à relever? Est-il possible d'améliorer leur situation en tenant compte des besoins de certains membres de la famille lorsque ces décisions sont prises?

M. Christopher Banks: D'après ce que je comprends, ces décisions sont habituellement prises au cas par cas par les gestionnaires de carrières. Je ne sais pas trop si cela s'inscrit dans un plan stratégique général ou dans un plan de gestion du personnel.

En réponse à votre dernière question, Mme Hill a parlé des besoins spéciaux. Cela m'a rappelé un exemple que je voulais vous donner au sujet des familles qui se retrouvent séparées en raison de leurs besoins familiaux. Quand je travaillais à Brampton, un homme affecté à mon unité ne pouvait pas vivre avec sa famille parce qu'il avait deux enfants avec des besoins spéciaux. Il a fini par se séparer du reste de sa famille et la voyait seulement les fins de semaine.

C'est une situation assez courante, en fait, celle des familles séparées. Un parent vit sur la base durant la semaine et rentre parfois à la maison le week-end.

Le président: Je vous remercie, madame Lambropoulos.

[Français]

Monsieur Champoux, bienvenue au Comité. Vous avez la parole pour six minutes.

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie les trois témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Sergent Banks, je vous remercie du service rendu au pays. Je suis enchanté de vous rencontrer.

Au cours de votre allocution et par la suite, vous avez parlé des installations en mauvais état ainsi que des services désuets et peu attrayants qui sont offerts aux membres actifs des forces. Ce n'est manifestement pas attrayant de faire carrière dans les Forces armées canadiennes. La plupart de ces problèmes sont connus, et ils nous sont rapportés, dans la vaste majorité des cas, par d'anciens membres ou des membres inactifs des forces. Ce sont des gens comme vous, des gens que je rencontre dans ma circonscription et qui ont fait carrière dans les forces, qui parlent de ces problèmes. Or, quand on veut consulter les membres actifs des Forces armées canadiennes, on a l'impression que c'est plus difficile. Je crois qu'il existe une obligation de loyauté, qui fait que les membres sont peut-être réticents à s'exprimer ouvertement.

Existe-t-il un mécanisme au sein des Forces armées canadiennes qui permet aux militaires d'exprimer leurs préoccupations et d'être consultés au moment où on prend des décisions qui auront un effet important non seulement sur leur carrière, mais aussi sur leur vie familiale et sur leurs enfants?

Peuvent-ils s'exprimer, ou sont-ils condamnés à évacuer leurs frustrations de manière anonyme sur les médias sociaux, par exemple?

Pensez-vous que la communication est saine, au sein des Forces canadiennes?

• (1610)

[Traduction]

M. Christopher Banks: Pouvez-vous reformuler votre question, s'il vous plaît? J'essaie simplement de comprendre.

[Français]

M. Martin Champoux: D'accord.

Je voudrais savoir si les membres actifs des forces ont accès à un mécanisme qui leur permet de parler de leur insatisfaction, des problèmes qu'ils vivent ou de leur désir de voir du changement, par exemple dans la façon dont ils sont traités lors de leur affectation à des bases.

Peuvent-ils s'exprimer librement et communiquer leurs problèmes au sein des forces?

[Traduction]

M. Christopher Banks: Je ne dirais pas qu'ils peuvent s'exprimer librement... non. Nous sommes assez réglementés à cet égard. Il y a des politiques qui sont censées veiller à ce que les gestionnaires de carrières et les dirigeants fassent preuve d'ouverture et s'engagent dans ce genre de discussions au niveau le plus bas. Cela dépend entièrement des personnes qui occupent ces postes de direction. Malheureusement, les personnes nommées à un poste de direction ne sont pas toutes aptes à jouer ce rôle. C'est la réalité.

Il existe également un mécanisme de griefs au sein de l'armée, mais là encore, les militaires n'ont pas très confiance dans ce mécanisme. Il y a beaucoup de rumeurs qui circulent au sujet de ces mêmes dirigeants qui reçoivent un grief, le jettent à la poubelle, le déchirent ou s'en servent pour salir la réputation de quelqu'un.

Bien que ces mécanismes existent, ils n'inspirent pas une grande confiance.

[Français]

M. Martin Champoux: Selon ce que je comprends, il y a encore une certaine résistance pour ce qui est d'accueillir ces commentaires de la part des membres. J'imagine que le changement se fait moins bien, que la communication ne se fait pas et qu'on hésite donc à communiquer les problèmes qu'on vit, ce qui fait que ce sont les gens comme vous, sergent Banks, qui viennent nous en parler.

Madame Hill, vous avez parlé, notamment, des effets de la réinstallation des familles de militaires un peu partout. Peu importe où une famille est réinstallée, c'est un déracinement. Cela demande une adaptation, particulièrement quand il y a des enfants d'âge scolaire.

Dans votre étude, avez-vous tenu compte des facteurs d'ordre linguistique? Je pense, par exemple, aux familles anglophones qui doivent se déplacer au Québec ou, inversement, aux Québécois qui se retrouvent dans un milieu anglophone.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur ce volet de la vie des militaires qui sont déplacés?

[Traduction]

Mme Shannon Hill: Merci beaucoup de cette question.

Tout d'abord, je dirais que c'est un sujet qui n'a pas été suffisamment étudié, mais dont les familles nous parlent beaucoup. Cet aspect m'intéresse particulièrement parce qu'il est relié à ma recherche doctorale. Certes, les réinstallations au Québec ont été considérées comme un défi supplémentaire à cause de la langue, mais aussi à cause des différences entre le système d'éducation québécois et celui des autres provinces et territoires.

J'aimerais souligner un point qui a été porté à mon attention dans le cadre de ma recherche, à savoir le choix limité d'écoles offert aux familles à certains endroits. Si une famille souhaite envoyer ses enfants dans une école offrant un programme d'immersion française, par exemple, leurs options peuvent être limitées selon l'endroit où elles se réinstallent.

Bien sûr, la question de la langue a été mentionnée comme une source de préoccupation.

• (1615)

[Français]

M. Martin Champoux: À votre connaissance, est-ce un facteur dont on tient compte avant d'envoyer un membre du personnel dans une région donnée?

Considère-t-on le fait que cela représente une adaptation plus difficile aux nouveaux milieux, particulièrement pour les enfants, et encore plus pour les enfants qui ont des besoins particuliers?

[Traduction]

Mme Shannon Hill: Je ne peux pas vous répondre du point de vue du ministère de la Défense nationale. Je peux cependant vous dire que des recommandations ont été formulées visant à réduire le nombre de réinstallations pour les familles qui ont des enfants, en particulier des adolescents, étant donné qu'un déménagement peut avoir un impact social et scolaire plus important sur eux, ainsi que pour les enfants ayant des besoins spéciaux. Je ne peux pas vous donner plus de détails, mais je sais que des recommandations ont été formulées.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Champoux.

[Traduction]

Madame Mathysen, vous avez six minutes.

Mme Lindsay Mathysen (London—Fanshawe, NPD): Merci à tous d'être ici aujourd'hui.

La semaine dernière, en amorçant notre étude, nous avons entendu des fonctionnaires des Forces armées canadiennes et du ministère de la Défense nationale. Comme l'a rappelé M. Bezan, ils nous ont dit que le taux de satisfaction à l'égard des logements militaires était de 85 %. D'après ce que viennent de dire M. Banks et Mme Truong, il semble que ce ne soit pas le cas.

Comment expliquez-vous cet écart?

M. Christopher Banks: Je peux avancer une hypothèse. Lorsque j'étais encore dans l'armée, j'ai participé à bon nombre de ces sondages. Je me portais volontaire pour tout ce qui se présentait. Certains sondages étaient par écrit et d'autres dans le cadre d'assemblées publiques. Durant une assemblée publique, voici ce qui se passe sous nos yeux: les facilitateurs rejettent du revers de la main les commentaires qui ne correspondent pas à l'objectif de l'étude. Bien souvent, on nous dit que c'est un problème de budget et que cela n'arrivera pas, ou encore que c'est simplement un inconvénient ou une difficulté du service. Les commentaires sont balayés du revers de la main.

C'est la même chose pour les sondages par écrit. Après avoir répondu à un sondage par écrit, nous nous réunissons pour savoir ce que chacun a répondu. Quand le rapport final est publié des mois plus tard et que nous nous réunissons à nouveau, nous constatons que nos commentaires ne figurent jamais dans la partie surlignée. Nous devons remonter jusqu'aux données brutes pour les retrouver.

Mme Lindsay Mathysen: Madame Truong, pouvez-vous avancer une hypothèse semblable au sujet des conjoints et conjointes?

Mme Alyssa Truong: Si je vous ai bien compris ce que vous venez de dire, 85 % des familles ont affirmé être très satisfaites de leur logement sur la base. Est-ce exact?

Mme Lindsay Mathysen: Oui, c'est ce qu'on nous a dit la semaine dernière.

Mme Alyssa Truong: D'accord.

Je dirais que c'est probablement juste. Ceux d'entre nous qui ont le privilège de vivre sur une base sont sans doute raisonnablement satisfaits. Je suis très heureuse d'avoir un toit sur la tête. Je pense que le plus grand facteur de stress, c'est qu'un nombre considérable de familles n'ont pas ce privilège.

Si nous étions affectés dans un endroit où nous n'avions pas les moyens de nous trouver un logement, nous ne ferions pas partie de ce groupe démographique privilégié. En fait, je serais curieuse de connaître les données démographiques réelles qui ont été examinées et de savoir s'il s'agit d'un chiffre global.

Mme Lindsay Mathysen: C'est donc davantage 85 % d'un pourcentage global de 15 %, par opposition à un pourcentage total de 85 %.

Mme Alyssa Truong: C'est possible, bien sûr.

Mme Lindsay Mathysen: Merci.

J'aimerais avoir votre avis, madame Truong. Vous avez parlé des défis que doivent relever les conjointes, en particulier lorsqu'elles fuient la violence familiale.

On m'a dit qu'en cas de séparation d'un couple, l'un des partenaires, habituellement la femme, doit rester sur la base avec les enfants ou à proximité. Le conjoint bénéficie de tous les droits. Le membre actif jouit de tous les droits offerts à sa base. Je ne sais pas si vous avez de l'expérience à cet égard, mais pourriez-vous nous en dire davantage sur les droits des conjointes dans cette situation?

• (1620)

Mme Alyssa Truong: Je ne peux certes pas en parler officiellement, mais je peux vous parler de ma propre expérience de travail avec des conjoints de militaires.

Vous avez raison. Je vais vous donner un exemple. À Borden, si une conjointe cherche à fuir la violence conjugale avec ses enfants, elle devra probablement rester dans la région, mais les prix des lo-

gements sont inabordables. Cela peut souvent la mettre dans une position précaire parce qu'elle n'a pas les moyens de se payer un logement. Elle doit alors prendre des décisions difficiles au sujet de la garde des enfants. C'est vraiment un problème.

Je souhaiterais qu'il y ait davantage de conseils et de directives concernant ce genre de situation pour faire en sorte que la famille et le militaire soient protégés.

Mme Lindsay Mathysen: En ce qui concerne les mesures de soutien financier, que ce soit l'indemnité différentielle de vie chère, l'indemnité différentielle de logement des Forces canadiennes, ou toute autre mesure, sont-elles également offertes aux membres de la famille qui doivent se reloger ailleurs en raison d'une situation de violence ou d'une rupture de l'unité familiale?

Mme Alyssa Truong: Non. Si vous êtes un militaire vivant sur une base, votre loyer est déduit de votre solde. Par conséquent, toute aide financière allouée est un avantage pour le militaire, mais non pour sa famille.

Mme Lindsay Mathysen: Ces femmes n'y ont pas accès.

Mme Alyssa Truong: C'est exact.

Mme Lindsay Mathysen: Madame Hill, j'aimerais que vous nous en disiez davantage à ce sujet.

Je ne sais pas si votre recherche s'est étendue à... Pouvez-vous nous en dire davantage au sujet des enfants qui ne cessent d'être déplacés et qui doivent composer avec ces difficultés tout au long de leur vie, en plus de tout ce que vous avez mentionné...? Avez-vous étudié comment ils s'en sortent à l'âge adulte? Quelles sont les complications? Sur quoi faut-il se pencher à cet égard? Pourriez-vous nous donner plus de détails?

Mme Shannon Hill: Du point de vue canadien, je ne sais pas s'il y a eu des recherches à ce sujet. Je le répète, c'est un autre domaine sur lequel pourrait s'intéresser la recherche. Vous m'entendrez probablement le répéter aujourd'hui en ce qui concerne l'éducation des enfants et des adolescents de militaires. Il n'y a tout simplement pas eu de recherche à cet égard. Je pense que ce serait un sujet très intéressant.

Des travaux de recherche ont toutefois été effectués au Royaume-Uni, notamment sur les parcours d'études postsecondaires ou supérieures — c'est-à-dire après l'obtention d'un diplôme —, c'est un peu lié. Autrement, je ne sais pas si d'autres recherches ont été menées.

Le président: Merci, madame Mathysen.

Nous commençons maintenant une série de questions de cinq minutes.

Monsieur Kelly, vous avez cinq minutes.

M. Pat Kelly (Calgary Rocky Ridge, PCC): Merci.

La semaine dernière, nous avons entendu des témoignages sur l'état des logements. On a beaucoup parlé de logements dans un état moyen et inférieur à la moyenne. La moyenne est bien entendu une statistique comparative. Les logements pourraient tous se détériorer au même rythme et rester statistiquement dans un état moyen.

Dans le secteur hypothécaire, l'évaluation d'une maison considérée dans un état moyen signifie, en fait, que l'endroit « n'est pas en très bon état ».

Une voix: C'est un début.

M. Pat Kelly: J'aimerais poser une question au sergent Banks et à Mme Truong au sujet de l'état réel d'un logement typique sur une base.

M. Christopher Banks: Je n'irais pas jusqu'à dire que c'est partout pareil, parce que c'est extrêmement différent d'une base à l'autre.

M. Pat Kelly: Vous pourriez peut-être nous donner des exemples tirés de votre expérience.

M. Christopher Banks: Il y a l'écaillage de la peinture, la présence de plomb dans la peinture, la présence d'amiante, qui prend des années à réparer, les robinets brisés, les branchements aux services publics brisés, et j'en passe.

M. Pat Kelly: Diriez-vous que c'est l'état moyen des logements?

M. Christopher Banks: C'est typique.

M. Pat Kelly: Un logement typique sur la base présente des risques pour la santé, comme l'exposition à l'amiante et l'écaillage de la peinture.

• (1625)

M. Christopher Banks: Je ne parle pas seulement des unités de logement. Je parle de tous les bâtiments construits avant les années 1980.

M. Pat Kelly: Donc de la plupart des bâtiments. La plupart ont été construits dans les années 1950 et 1960, n'est-ce pas?

M. Christopher Banks: Je crois bien. Mais je ne peux parler que des bases sur lesquelles j'ai été stationné.

M. Pat Kelly: Merci.

Madame Truong, voulez-vous intervenir?

Mme Alyssa Truong: Certainement. J'ai eu l'occasion d'être épouse sur deux bases.

À Greenwood, nous logions dans une ULR entièrement rénovée. Nous avons été les premiers à y habiter, je crois. C'était un type de logement que j'estime être supérieur à la moyenne.

À Borden, nous vivons dans ce que j'appellerais une ULR de qualité moyenne. Le logement a été rénové au début des années 2010. C'est vivable. Mais, au-delà des conditions de vie apparentes, nous avons eu des refoulements d'eaux usées, des bris de chaudières, et des problèmes d'eau chaude. Outre la simple fondation de la maison, certains des aspects de la vie sur la base font en sorte que le fonctionnement interne de la maison peut être problématique également.

Je sais qu'à Borden, il y a beaucoup d'ULR non rénovées. Les problèmes y sont de l'ordre de ce dont parlait le sergent Banks, par exemple des morceaux de peinture tombés dans la vaisselle, des affiches d'avertissement, etc. Borden a fait du bon travail pour assainir beaucoup d'ULR, mais il y a encore place à l'amélioration.

M. Pat Kelly: Dans un logement, il est courant de trouver des affiches prévenant les occupants des dangers pour leur santé. C'est habituel dans les logements d'une base.

Mme Alyssa Truong: Je ne peux rien dire parce que je n'ai pas vécu ce genre d'expérience. J'en ai entendu parler, en effet.

M. Pat Kelly: Sergent Banks, vous avez dit que, dans certains bâtiments — pas nécessairement dans un logement, mais dans des bâtiments —, il est habituel de voir des affiches avertissant les occupants de la présence, par exemple, de copeaux de peinture au plomb, d'amiante ou d'autres dangers pour la santé.

M. Christopher Banks: Les avertissements sont souvent verbaux. Ce n'est pas comme s'il y avait toujours des affiches.

Le manège militaire de Brampton a souffert de la présence de peinture au plomb pendant six ans, je crois, avant qu'on procède à des travaux d'assainissement. Il y a encore de l'amiante dans le bâtiment, mais on nous a dit que tant qu'on ne touche pas aux dalles — qui contiennent de l'amiante —, tout ira bien.

Sauf que des entrepreneurs sont en train de percer des trous dans ces dalles pour faire passer des fils de catégorie 5 pour le nouveau système de TI.

M. Pat Kelly: Estimez-vous que ces logements typiques correspondent à ce qu'un Canadien ordinaire considérerait comme un logement agréable pour élever sa famille?

M. Christopher Banks: Le terme « moyen » est assez subjectif. Je dirais que c'est l'état assez habituel de certaines maisons vétustes de centres urbains, mais pas celui des maisons de banlieue, qui sont généralement mieux entretenues.

C'est une comparaison boiteuse, à mon avis.

M. Pat Kelly: D'accord.

Le président: Merci, monsieur Kelly.

Monsieur Fisher, vous avez cinq minutes.

M. Darren Fisher (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci beaucoup à nos témoins.

Sergent Banks, je suis heureux de vous revoir. Bienvenue au Comité.

Je m'intéresse aux familles des militaires. Il est évidemment important de reconnaître que, quand un militaire est en service, sa famille l'est aussi. En fait, à la dernière réunion, j'ai dit que nous avions une dette de gratitude envers les familles des militaires. Les conjoints des militaires soutiennent leurs proches de bien des façons, qu'ils servent ici ou à l'étranger.

Madame Hill, il me semble que vos recherches portent sur les familles de militaires ici au Canada. J'aimerais savoir si vous avez eu l'occasion d'étudier le soutien offert aux militaires et à leurs familles dans d'autres pays.

Mme Shannon Hill: Je vous remercie de cette question.

Dans le cadre de mes recherches, je me suis intéressée à la réinstallation et la transition scolaire au Canada. Je précise que certaines des familles à qui j'ai parlé ont effectivement vécu aussi des expériences de réinstallation à l'étranger.

En matière de soutien, certaines personnes ne savent peut-être pas que, quand des militaires et leur famille sont affectés à l'étranger, ils doivent se soumettre à un processus de sélection assez exhaustif à divers égards, dont l'éducation des enfants et des adolescents. On doit s'assurer que leurs enfants auront accès à la même qualité d'éducation que s'ils restaient au Canada. À ma connaissance, les militaires et leur famille ne passent pas par ce processus de sélection lorsqu'ils restent au Canada. Les familles à qui j'ai parlé m'ont dit qu'elles avaient l'impression d'avoir plus de soutien lorsqu'elles vont à l'étranger. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de mesures de soutien au Canada.

Mon étude portait précisément sur la situation au Canada, mais certains enjeux concernant l'expérience à l'étranger ont été soulevés.

• (1630)

M. Darren Fisher: J'ai une autre question.

Connaissez-vous un pays où la situation est vraiment exemplaire et que nous pourrions examiner rapidement?

Mme Shannon Hill: C'est une excellente question. Je ne crois pas qu'il y ait suffisamment d'études pour y répondre.

Il faudrait faire d'autres études, surtout au sujet de l'expérience à l'étranger.

M. Darren Fisher: D'accord, merci.

Madame Truong, la BFC Shearwater se trouve dans ma circonscription. Nous avons un centre de ressources pour les familles des militaires, et c'est une ressource incroyable pour cette collectivité et les familles de militaires.

Nous avons eu l'occasion de bavarder avec les fonctionnaires, et je vais donc poser la question suivante.

En 2018, nous avons investi de nouveaux fonds pour moderniser le Programme de services aux familles des militaires et offrir un soutien supplémentaire à ces familles.

Vous faites énormément de travail, et on sait ce que vous faites auprès des centres de ressources pour les familles des militaires. Quelle est l'importance des CRFM dans le soutien apporté aux familles de militaires, surtout au moment de la réinstallation?

Mme Alyssa Truong: Ils sont essentiels. Sans soutien, je ne pense pas que les familles seraient en mesure de faire face au nombre de déménagements qu'elles doivent faire.

Vous vivez à Shearwater. Les CRFM sont très différents les uns des autres et dépendent du groupe démographique qu'ils desservent. Nous avons vécu deux expériences différentes entre Greenwood et Borden. J'aimerais aussi que les règles du jeu soient un peu plus équitables, parce qu'il peut être très stressant de déménager, de changer d'école, d'obtenir des soins de santé, etc.

C'est une ressource inestimable.

M. Darren Fisher: Effectivement. Merci.

Madame Hill, vous avez énuméré toute une série d'éléments qui auraient une incidence sur les jeunes, comme aller à l'école et poursuivre leurs études après de multiples réinstallations. Vous avez donné l'exemple d'une personne qui a fréquenté neuf écoles. Je connais quelqu'un qui a fréquenté trois écoles secondaires différentes en trois ans.

Vous avez parlé de clubs, de sports, de laisser les amis derrière soi, et des lacunes dans les programmes d'études. Vous avez aussi dit qu'il y avait des aspects positifs, mais vous avez ensuite parlé d'autre chose. Cela a piqué ma curiosité. Pour quelqu'un qui n'a jamais eu à déménager, j'ai du mal à imaginer ce que pourraient être ces avantages, mis à part le fait de connaître ce grand pays dans lequel nous vivons.

Mme Shannon Hill: C'est une excellente question.

À titre de précision, la note au sujet des neuf écoles indiquait que, aux États-Unis, les élèves peuvent fréquenter jusqu'à neuf écoles, et cela peut évidemment être différent.

Quant aux aspects positifs, je peux parler de mon expérience personnelle, puisque j'ai grandi dans une famille militaire. C'était évidemment difficile de devoir déménager, de se faire de nouveaux amis et de changer d'école, mais j'ai eu beaucoup de chance. Jusqu'ici, j'ai rencontré beaucoup de gens extraordinaires avec qui j'ai gardé le contact. Je connais des gens partout dans le monde.

Beaucoup d'adolescents à qui j'ai parlé dans le cadre de mon étude m'ont aussi dit qu'ils étaient fiers de vivre dans une famille militaire malgré ces difficultés.

Je tenais à le souligner, parce que je constate souvent qu'on parle surtout des aspects négatifs ou des difficultés. Il faut dire qu'il y a des aspects positifs...

Le président: Nous allons devoir en rester là pour la réponse.

[Français]

Monsieur Champoux, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

M. Martin Champoux: Merci, monsieur le président.

Madame Hill, vos propos sont très intéressants.

Je reviens sur le fait que les Forces armées canadiennes doivent être plus attrayantes pour les personnes qui souhaiteraient y faire carrière. Les dossiers que nous avons à traiter pour les vétérans, dans nos circonscriptions, portent toujours sur des problèmes liés à la difficulté d'accéder aux services qui leur sont dus et dont ils ont souvent énormément besoin. Plusieurs des vétérans avec qui j'ai discuté parlent d'abandonner les démarches, parce que le fait d'affronter cette grosse machine bureaucratique est trop décourageant.

Sergent Banks, vous nous dites aujourd'hui que les conditions de vie dans les forces ne sont pas nécessairement beaucoup plus stimulantes.

Selon vous, qu'est-ce qui rend intéressant le fait de faire carrière dans les Forces armées canadiennes pour un jeune qui envisage d'y entrer de nos jours? Reste-t-il quelque chose qui peut être attrayant?

• (1635)

[Traduction]

M. Christopher Banks: Il est parfois tentant d'allonger la liste des plaintes comme « Je déteste ma carrière » et « Je n'ai pas eu beaucoup de plaisir », mais, pour chaque aspect négatif, j'ai aussi beaucoup de bonnes choses à dire.

J'ai vécu certaines des meilleures expériences de ma vie. J'ai rencontré certaines des meilleures personnes de ma vie. C'est ce qu'a dit Mme Hill. C'est la même chose pour moi. J'ai maintenant des amis partout dans le monde. C'est quelque chose que la plupart des gens n'ont pas. Cela apporte beaucoup de bonnes choses.

[Français]

M. Martin Champoux: Cependant, il y a énormément de travail à faire afin d'améliorer cette énorme machine pour les gens, pendant leur service actif et lorsqu'ils sont à la retraite.

D'après vous, des mesures sont-elles prises pour essayer de corriger cette situation? J'ai l'impression que ce sont toujours les mêmes problèmes qui surgissent, les mêmes obstacles, les mêmes défis, non seulement pour les vétérans — qui méritent qu'on les traite adéquatement —, mais aussi pour les personnes qui sont en service actif dans les forces.

Avez-vous de l'espoir? Êtes-vous optimiste?

[Traduction]

M. Christopher Banks: Il y a, dans l'armée, beaucoup de gens authentiques qui appuient les militaires, qui veulent vraiment que les choses s'améliorent et qui travaillent vraiment fort pour que ces améliorations se concrétisent. Ces améliorations sont parfois modestes et progressives, mais elles existent.

Le président: Madame Mathysen, vous avez deux minutes et demie.

Mme Lindsay Mathysen: Merci.

Monsieur Banks, vous avez beaucoup parlé de l'entretien et de la gestion immobilière sur les bases, ainsi que des entrepreneurs, sous-traitants et sous-sous-traitants. J'ai effectivement entendu beaucoup de représentants syndicaux dire que ces services étaient autrefois fournis par des fonctionnaires à temps plein sur les bases.

Pourriez-vous nous parler des sentiments ambiants? Vous en avez déjà parlé, mais j'aimerais que vous nous en disiez un peu plus sur cette relation avec les entrepreneurs et les sous-traitants sur les bases.

M. Christopher Banks: D'un côté, il y a des problèmes de disponibilité des entrepreneurs. Il y a beaucoup d'entrepreneurs qui sont mis sur la liste noire en raison de leurs résultats pourris — si je peux me permettre de m'exprimer ainsi —, mais, comme personne n'est prêt à accepter notre appel d'offres pour le contrat suivant, l'entreprise inscrite sur la liste noire est embauchée de nouveau pour faire le même travail lamentable encore une fois. C'est un problème de longue date.

Comme officier responsable du manège militaire, j'estime qu'on a essayé de centraliser tant de services que les plus petits manèges se trouvant à l'extérieur, comme à Brampton... Nous étions comparativement assez loin de Toronto. On nous a souvent oubliés parce que nous n'étions pas dans la bulle de Toronto, mais nous étions quand même appuyés par la garnison de Toronto.

Mme Lindsay Mathysen: Les commandants de base sont souvent forcés de passer par ces entrepreneurs en raison de la répartition des ressources financières, mais on leur dit que cela permet d'économiser de l'argent. Croyez-vous que ce soit le cas?

M. Christopher Banks: Compte tenu du nombre de fois où nous avons dû dépenser de l'argent en puisant dans d'autres postes budgétaires pour combler les lacunes des entrepreneurs embauchés et partis, je dirais que probablement non.

Mme Lindsay Mathysen: Avez-vous déjà vu un cas où quelqu'un, par exemple un militaire, a dû dépenser son propre argent parce qu'il n'acceptait pas que les choses ne soient pas réparées comme il l'aurait fallu?

M. Christopher Banks: Malheureusement, j'aurais probablement plus de mal à vous dire combien de personnes n'ont pas fini par dépenser leur propre argent ou d'utiliser leur propre matériel ou simplement leurs propres fournitures pour les manèges...

Le président: Merci, madame Mathysen.

Madame Gallant, vous avez cinq minutes.

• (1640)

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Merci.

Des entrepreneurs me disent que les nouvelles constructions sur les bases doivent être dotées de thermopompes.

Le problème, c'est que, si c'est une maison qui doit être refaite, il faut faire le câblage, parce qu'elle date de l'époque de la Deuxième Guerre mondiale et qu'elle n'a peut-être que 60 ou 100 ampères de service disponible. Même si on défait tout, il n'y a pas plus de service. Cela ne comprend même pas les bornes de recharge pour les voitures électriques que nous serons obligés d'acheter après 2035.

Le problème ne se limite pas au câblage. Les lignes de distribution n'ont pas la capacité de transporter ce niveau d'énergie. Si toutes les chaudières du quartier sont en activité en hiver et que, quand les gens rentrent chez eux, ils branchent leur voiture et se mettent tous à cuisiner, les transformateurs sautent.

Autrement dit, non seulement nous allons avoir besoin de plus de logements, mais nous allons aussi devoir remplacer les logements existants, de sorte que nous avons non seulement une crise en cours, mais une autre en vue.

L'un d'entre vous sait-il comment le cycle des nouvelles constructions est priorisé ou même quels bâtiments sont rénovés? Savez-vous comment fonctionne ce cycle?

M. Christopher Banks: Ces renseignements ne sont généralement pas communiqués à l'extérieur des bureaux immobiliers.

Mme Cheryl Gallant: Il existe effectivement un cycle. Il y a un triage, si vous voulez.

M. Christopher Banks: D'après ce que je sais du système militaire en général, j'imagine qu'il existe un cycle, mais ce n'est pas quelque chose dont on nous informe.

Mme Cheryl Gallant: Très bien.

D'après votre expérience des nouvelles constructions, qui est responsable de délivrer les permis de construction et qui fait les inspections pour s'assurer que les bâtiments sont conformes au code? Le savez-vous?

M. Christopher Banks: Pour les nouvelles constructions...

Mme Cheryl Gallant: Pour les nouvelles constructions sur la base.

M. Christopher Banks: Je suis désolé, mais cela ne relève pas de mes compétences.

Mme Cheryl Gallant: D'accord. Je pose la question parce qu'il s'agit de terres fédérales et que les inspecteurs du bâtiment habituels n'y interviennent pas, et je me demande donc où ils trouvent leurs inspecteurs du bâtiment. On nous a dit que, à Petawawa, des entrepreneurs corrompus construisent un bâtiment, examinent les murs, font installer l'isolant et le pare-vapeur, puis, dès que quelqu'un a vérifié, ils enlèvent le tout et le réinstallent dans la maison suivante. Ensuite, ils ferment le site. Et c'est pourquoi certains logements sont très froids.

Selon vos recherches, combien de temps faut-il pour débarrasser un logement de la moisissure noire et y installer les pare-vapeur nécessaires?

M. Christopher Banks: J'inviterais Mme Truong à répondre à cette question.

Mme Cheryl Gallant: D'accord.

Mme Alyssa Truong: Je n'ai pas de réponse. Je suis vraiment désolée. Cela dépasse également mes connaissances.

Mme Cheryl Gallant: N'avez-vous pas rencontré de familles qui ont fait appel au centre de ressources parce que leur logement était en très mauvais état et qu'elles avaient besoin de conseils sur la façon d'améliorer la situation?

Mme Alyssa Truong: Je suis sûre qu'il y en a. Je connais des familles qui ont eu de graves problèmes avec leur ULR. Mais je ne suis pas au courant des délais, ni des politiques ou procédures qu'ils ont appliquées.

Mme Cheryl Gallant: Très bien.

Avez-vous eu connaissance de crises familiales découlant du piratage de Brookfield Global Relocation Services?

Mme Alyssa Truong: Je suis au courant du piratage. Mais je ne peux pas parler d'expérience. Cela n'a pas touché ma famille. Je l'ai appris aux nouvelles et je ne peux malheureusement rien en dire de plus.

Mme Cheryl Gallant: Nous avons dû prendre des mesures pour les familles qui ont dû déménager dans un certain délai. Brookfield s'occupait de l'argent et du déménagement. L'entreprise a été en panne pendant quelques semaines, et c'était la crise. Même le ministre n'était pas au courant, et personne dans la chaîne de commandement ne savait quoi faire.

Comme vous travaillez pour le CRFM de Petawawa, je me disais que vous auriez peut-être su comment gérer cela, mais je sais que c'est indirect.

Mme Alyssa Truong: En fait, je ne travaille pas pour un CRFM. Je suis simplement la conjointe d'un militaire qui a fait certaines démarches et qui est très impliquée dans la collectivité.

Je connais des gens qui subissent des répercussions, mais je ne sais pas jusqu'à quel point, je suis désolée.

• (1645)

Le président: Merci, madame Gallant.

Y a-t-il quelqu'un qu'on pourrait faire comparaître devant le Comité pour témoigner directement du fait que l'isolant et les pare-va-peur sont retirés après une inspection et installés dans une autre unité? Y a-t-il quelqu'un que vous pourriez inviter à comparaître devant le Comité pour en parler?

Mme Cheryl Gallant: C'est arrivé il y a quelque temps, et je ne suis pas sûre que ces personnes soient encore dans l'armée.

Le président: Eh bien, c'est très choquant.

Mme Cheryl Gallant: Oui, mais c'était courant.

Le président: Si vous trouvez un témoin, je suis sûr que le Comité aimerait l'entendre.

Merci.

Mme Cheryl Gallant: Un simple commandant de base conviendrait très bien, puisqu'il vit ce genre de situation tous les jours.

Le président: Nous sommes ouverts aux suggestions.

Mme Cheryl Gallant: D'accord.

Le président: Monsieur Collins, vous avez cinq minutes.

M. Chad Collins (Hamilton-Est—Stoney Creek, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence aujourd'hui.

Monsieur Banks, j'ai beaucoup aimé vos commentaires sur toute la question des conversions résidentielles. Je crois que vous avez

parlé des tours à bureaux s'agissant de donner au gouvernement l'occasion de tirer parti de ses actifs pour fournir des logements.

J'ai été conseiller municipal pendant longtemps au sein de notre société municipale de logement sans but lucratif, et nous avons connu beaucoup des difficultés que les militaires affrontent aujourd'hui. Nous avons de longues listes d'attente. Nous avons un parc de logements construits dans les années 1960 et 1970 et nous avons peu de ressources pour les réparer et en construire d'autres pour accueillir les personnes inscrites sur la liste d'attente.

Il a fallu chercher des moyens et des occasions originaux de fournir de nouveaux logements aux personnes qui en avaient besoin. Nous avons entre autres été obligés, parce que nous n'avions pas l'aide des autres paliers de gouvernement à l'époque, d'utiliser nos avoirs fonciers comme levier de fonds propres pour fournir des logements aux gens.

Vous en avez tiré parti, mais vous avez également été très clair au sujet de la non-privatisation. Pourriez-vous nous donner des précisions? Je pose la question parce que les conversions dont j'ai parlé à l'échelle municipale ont été réalisées en grande partie en partenariat avec le secteur privé. J'aimerais que vous nous en disiez davantage au sujet de votre recommandation de procéder aux conversions, mais peut-être pas en partenariat avec le secteur privé.

M. Christopher Banks: Quand j'ai parlé contre la privatisation, je parlais contre l'aspect gestion de la privatisation. À Vancouver, si j'ai bien compris, ce n'est pas l'ALFC qui est aux commandes. Elle a confié le travail à une entreprise privée qui le fait en son nom. C'est de cela que je parle. Les militaires et leurs familles ne veulent pas avoir affaire à des sous-traitants. Ils veulent traiter avec une entreprise vraiment imputable, dotée d'une procédure de règlement des plaintes qui sera respectée, et dont on ne dira pas que, malheureusement, elle est extérieure à la chaîne de commandement et qu'on ne peut rien faire.

M. Chad Collins: Merci de ces précisions.

Comme fournisseur de logements, nous avons notamment constaté, et j'en parle en fonction de mon expérience au sein de notre société sans but lucratif, qu'il était très coûteux d'entretenir des maisons unifamiliales, des maisons semi-détachées et même des maisons en rangée. Nous avons évolué vers une densité plus élevée. Je crois que, selon Statistique Canada, seulement 6 % des logements fournis aux membres des FAC s'inscrivent dans des ensembles à plus forte densité.

Avez-vous une opinion sur ce qu'on devrait faire en matière de lotissements? Vous avez parlé de convertir des tours à bureaux dans les zones urbaines. Avez-vous des réflexions à partager à ce sujet?

M. Christopher Banks: En matière de centres urbains, je pense à Toronto, par où passent beaucoup de militaires. La 4^e division se trouve là. Le groupe de soutien se trouve là également, avec 32 brigades et un groupe de réservistes et d'élèves-officiers. Il y a des gens de tous grades qui viennent de toutes les bases du pays. Si vous êtes simple soldat, caporal ou lieutenant, vous aurez beaucoup de mal à trouver un logement et à assumer le coût de la vie si vous n'avez pas déjà des amis sur place, si vous ne pouvez pas trouver un colocataire ou si vous n'avez pas de famille en ville.

Sur la base, on préfère des logements en copropriété ou des appartements plutôt que des maisons traditionnelles. Ce n'est pas tout le monde qui veut une maison. Ce n'est pas tout le monde qui veut entretenir une propriété. Certaines personnes veulent simplement un endroit tranquille. La demande est très diverse, et elle existe bel et bien.

M. Chad Collins: Merci.

Madame Truong, vous avez parlé de violence conjugale. Vous avez soulevé une question importante au sujet des moyens, ou de l'absence de moyens, d'échapper à la violence familiale. Je n'avais pas réfléchi au fait que, dans une région éloignée, nordique ou rurale, il n'y a pas beaucoup de possibilités de logement et, par extension, il n'y a pas beaucoup de refuges d'urgence comme ceux que les femmes ou d'autres pourraient chercher dans les régions urbaines.

Comment traite-t-on actuellement la question des femmes qui doivent s'enfuir? Elles veulent quitter leur logement, mais elles se trouvent dans une région qui n'a peut-être pas les mesures de soutien social que nous aurions dans les grands centres urbains.

• (1650)

Mme Alyssa Truong: C'est une excellente question. Je dirais qu'il y a probablement des endroits où les femmes peuvent aller, mais il y a souvent d'autres obstacles. Je vais vous donner un exemple. À Borden, le refuge pour femmes le plus proche se trouve à environ 25 minutes. Il faut donc un véhicule. On ne peut pas y aller à pied. Ces obstacles à l'aide sociale sont souvent plus importants. D'après mon expérience personnelle, les femmes restent simplement chez elles, dans une situation potentiellement dangereuse.

M. Chad Collins: Pourriez-vous faire des recommandations au Comité pour modifier nos politiques actuelles?

Mme Alyssa Truong: Oh. Je pense...

M. Chad Collins: Si vous ne les avez pas en tête maintenant, j'aimerais les recevoir par écrit si vous voulez bien les fournir au Comité. C'est un problème qu'il faut régler.

Mme Alyssa Truong: Oui. Je serais heureux d'y réfléchir.

Le président: Merci, monsieur Collins.

Madame Kramp-Neuman, vous avez cinq minutes.

Mme Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington, PCC): Merci.

Tout d'abord, je vais vous donner un peu de contexte à partir de la correspondance reçue d'un militaire en situation d'active qui réside dans une unité de logement résidentiel à Halifax, soit une ULR. Il parle des solutions temporaires appliquées dans son ULR où il vit avec sa famille.

La thermopompe est inutilisable. Il n'a qu'un chauffage d'urgence, parce que la pompe ne fonctionne pas. La consommation d'électricité et les factures d'électricité ont doublé. Des trous béants dans les portes et les cadres de fenêtre laissent entrer l'air froid, sortir l'air chaud et permettent aux parasites de circuler librement. Il a vu des photos de prises électriques mal installées, de portes recouvertes de ruban adhésif pour garder le froid à l'extérieur, et de parasites, notamment de rats, qui envahissent le quartier. Ce militaire se demande pourquoi il continue d'effectuer son travail tandis que l'organisation ne tient pas compte de gens comme lui qui s'emploient à protéger le Canada ou ses valeurs.

Monsieur Banks, vous avez laissé entendre dans votre déclaration que les gens doivent souvent choisir entre une carrière et une famille saine et stable. Comme le recrutement et le maintien en poste posent clairement un problème à bien des égards, vous avez laissé entendre que beaucoup de militaires ont perdu confiance. Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet et nous dire ce qu'il faut changer?

M. Christopher Banks: Soyons clairs: ce sentiment ne concerne pas seulement le logement. Il est général. D'après ce que j'ai lu dans la presse, je ne pense même pas qu'il soit propre aux militaires, puisqu'on le constate dans l'ensemble du secteur public.

Les budgets ne cessent d'être réduits, et c'est... Je fais attention aux mots que j'emploie pour ne pas tomber dans la controverse. Quand on vit ce genre de problèmes au quotidien, il devient difficile d'entendre dire à des comités comme celui-ci ou aux nouvelles qu'il n'y a pas de problème et que les compressions budgétaires ne vont pas engendrer d'autres difficultés. Chaque jour, une nouvelle chose se brise et nous n'avons d'autre choix que de l'utiliser, quand ce n'est pas un objet qui manque et qui nous force à faire comme si... C'est comme faire des manœuvres en criant « Bang! Bang! » faute de munitions à blanc.

Mme Shelby Kramp-Neuman: Donc, nous devrions dépenser davantage et judicieusement.

M. Christopher Banks: Il faudrait renverser 60 années de compressions budgétaires.

Mme Shelby Kramp-Neuman: De plus, le FMRG a pour mandat d'aider les militaires canadiens à atteindre l'état de préparation opérationnelle grâce à une amélioration de leur qualité de vie et un enrichissement de l'expérience militaire pour les familles.

Madame Hill, compte tenu de vos études et de ce que vous savez de la situation des militaires et de leurs familles qui n'ont pas toujours de logement adéquat, pourriez-vous nous parler de la santé mentale et de ses répercussions sur les militaires et leurs familles? Pouvez-vous nous parler de vos recherches à ce sujet?

Mme Shannon Hill: Malheureusement, mes recherches n'ont pas précisément porté sur la santé mentale, alors je dirais que je ne suis pas en mesure de répondre à cette question.

• (1655)

Mme Shelby Kramp-Neuman: Monsieur Banks, vous pourriez peut-être nous en dire plus.

Dans votre déclaration liminaire, vous avez parlé de l'indemnité de vie chère. Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet et nous dire de quelle façon les relocalisations éventuelles, qui se produisent, touchent notre personnel militaire?

M. Christopher Banks: Quelle gifle pour ceux qui recevaient l'indemnité différentielle de vie chère, la DLP, de se faire dire — et de quelle façon! — qu'ils la perdraient. On leur a dit: « Ne vous inquiétez pas. Votre augmentation de solde couvrira la perte, » mais tel ne fut pas le cas. On leur a dit: « Ne vous inquiétez pas. Il y aura une prestation provisoire. »

Il est fatigant de toujours revenir sur le sujet, mais les choses se brisent et les gens aussi. Cette situation ne pourra pas durer éternellement.

Mme Shelby Kramp-Neuman: D'accord. Merci.

Qu'est-ce que les vétérans ou les militaires actifs vous disent au sujet de la qualité et de la disponibilité des logements, de leur moral, de leur maintien en poste et du recrutement en général?

N'importe lequel de vous peut me répondre.

Le président: Malheureusement, madame Kramp-Neuman, votre temps est écoulé, mais je suis sûr que quelqu'un d'autre viendra sur cette question.

Madame Lalonde, vous avez cinq minutes.

Mme Marie-France Lalonde (Orléans, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à nos trois témoins d'aujourd'hui.

Sergent Banks, merci pour vos états de service.

Je vais commencer par Mme Truong.

Vous avez été célébrée et j'ai eu le grand plaisir de participer à l'événement. Je sais que vous êtes ici aujourd'hui pour parler de logement et des familles de militaires, et j'apprécie vraiment votre point de vue.

Vous avez été reconnue en tant que cheffe de file au sein de la communauté des conjoints des Forces armées canadiennes et vous avez reçu la Mention d'honneur commémorative Liz Hoffman pour votre travail au conseil d'administration du Centre de ressources pour les familles des militaires de Borden. J'aimerais vraiment que vous nous parliez, à moi et à notre comité, de l'initiative qui vous a valu cette mention.

Mme Alyssa Truong: Merci. J'apprécie vos bons mots.

J'ai épousé un militaire il y a sept ans et c'est alors que j'ai commencé à entendre parler des grands besoins de notre communauté. Je me suis rendu compte que j'avais beaucoup d'outils dans ma boîte personnelle et que je pouvais répondre à certains de ces besoins. J'ai donc sauté sur l'occasion de répondre présente à l'appel. Tous les ans, je lis le manuel qui traite de réinstallation pour pouvoir répondre aux questions des conjointes et conjoints au sujet des déménagements.

J'ai également eu l'occasion de siéger au conseil d'administration du CRFM local, et de diriger un réseau de soutien communautaire qui a redonné un souffle de vie à notre communauté.

Ce sont là quelques-unes des raisons pour lesquelles j'ai reçu une mention, mais je tiens à préciser que je ne suis qu'une conjointe de militaire parmi d'autres, parce qu'il y en a beaucoup comme moi qui mettent à profit leurs capacités, leurs dons et leur instruction pour influencer sur la communauté de la défense.

Mme Marie-France Lalonde: Merci beaucoup.

Je tiens pour le moins à souligner la mention qu'on vous a remise, d'autant que j'ai eu le privilège de participer à l'événement, comme d'autres membres du Comité.

Merci pour votre travail.

Je vais poser une question à Mme Hill.

Il y a eu beaucoup de discussions aujourd'hui. Vous avez parlé du manque de recherche.

En tant que chercheuse vous-même, si vous aviez l'occasion, comme vous le faites aujourd'hui, de faire une recommandation sur

la façon dont notre comité peut aider les militaires canadiens et leurs familles, quelle serait-elle?

Mme Shannon Hill: Voilà une excellente question.

À mon avis, si l'on veut vraiment soutenir les militaires et leur famille, il faudrait d'abord savoir ce qu'ils vivent et ce dont ils ont besoin. En ce qui concerne les expériences éducatives, le Canada ne dispose pas encore d'une base de données probantes. Nous devons connaître les expériences et les besoins avant de pouvoir créer et mettre en œuvre des services et des soutiens adaptés.

Je pense qu'il serait très bénéfique de sensibiliser la population au sujet de l'éducation des enfants et des jeunes. Comme je l'ai dit, cette population demeure sous-représentée. Il serait très utile de savoir que cette population a des vécus et des besoins uniques.

● (1700)

Mme Marie-France Lalonde: Sans vouloir vous faire dire ce que vous n'avez pas dit, je crois comprendre qu'il faudrait peut-être investir un peu plus d'argent dans un projet de recherche, pour que nous n'ayons pas à aller à l'étranger ou aux États-Unis pour mieux comprendre la vie de nos militaires canadiens et de leurs familles. En feriez-vous une recommandation?

Mme Shannon Hill: Oui, absolument. Il serait extrêmement intéressant d'accroître le financement de la recherche.

Mme Marie-France Lalonde: Merci.

Sergent Banks, je ne peux pas céder la parole avant de vous donner l'occasion de nous faire une recommandation à propos de ce que vous aimeriez voir en place. Je sais que vous avez parlé du volet des actifs fédéraux.

Avez-vous d'autres idées qui pourraient aider le Comité à apporter sa brique au dossier sur le logement... et sur les familles?

M. Christopher Banks: Je pense que nous accomplirions beaucoup si l'on commençait par confier plus de contrats d'entretien et de gestion des biens immobiliers à des gens qui sont responsables du système dont nous faisons partie. La représentation est la seule chose qui manque dans les forces, et elle est réclamée en permanence. Voilà pourquoi c'est un vétéran qui siège à ce comité, et non un membre actif.

Mme Marie-France Lalonde: Merci.

[Français]

Le président: Monsieur Champoux, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

M. Martin Champoux: Merci, monsieur le président.

Madame Truong, je serais curieux d'entendre votre avis sur ce qui suit. De nos jours, il y a évidemment une pénurie de main-d'œuvre dans tous les secteurs. Toutes les entreprises privées se fendent en quatre, si je peux dire, pour garder leurs employés et les rendre heureux. Elles les écoutent, elles les prennent soin et elles les dorlotent. J'ai l'impression que c'est tout le contraire qui se passe dans les Forces armées canadiennes.

Discutez-vous de cela entre vous? Y a-t-il des gens qui sont découragés et qui envisagent sérieusement un changement de carrière à cause de la façon dont les membres des forces sont traités actuellement?

Visiblement, il y a un manque d'évolution positive dans le traitement des membres des Forces armées canadiennes.

Quel est l'état général des troupes, si vous me permettez l'expression?

[Traduction]

Mme Alyssa Truong: Je ne suis pas sûre de pouvoir répondre à cette question de façon très éloquente, en tant qu'épouse. En revanche, je peux le faire du point de vue d'une conjointe de militaire. Je sais que les conjointes et conjoints quittent régulièrement leur emploi après une affectation.

Je ne suis pas sûre d'avoir répondu à votre question. Si ce n'est pas le cas, veuillez la reformuler quelque peu.

[Français]

M. Martin Champoux: Je parle des membres des forces, et je m'interroge non seulement sur la situation familiale, mais aussi sur les discussions qui peuvent avoir lieu entre les familles de militaires, par exemple entre les conjoints et les conjointes de militaires.

Discutez-vous de cela, soit le fait que vous ne vous sentez pas nécessairement bien traité, ou du moins pas comme on le fait dans les entreprises privées, qui cherchent à retenir leur personnel et à les empêcher de partir?

Avez-vous l'impression que cela pousse des familles de militaires à se dire que le sacrifice est un peu gros, compte tenu du traitement qui leur est réservé, et que, par conséquent, elles envisagent un changement de carrière?

Je m'interroge davantage sur les difficultés inhérentes à la carrière militaire et sur le problème lié à la rétention de la main-d'œuvre au sein des forces.

[Traduction]

Mme Alyssa Truong: C'est une excellente question. Je rencontre bien sûr des conjoints frustrés, mais la plupart des frustrations que j'entends reviennent à dire qu'ils souhaitent qu'on s'occupe d'eux. Cela comprend les soins médicaux, l'éducation et le logement. Si ces besoins étaient comblés, je pense que les gens se sentiraient mieux pris en charge et, par conséquent, probablement plus heureux dans leur vie.

Mme Lindsay Mathysen: Madame Truong, pour poursuivre dans la même veine, nous avons entendu parler des défis en matière d'éducation auxquels les familles sont confrontées, mais qu'en est-il des défis liés à la recherche de services de garde? Pourriez-vous nous en parler?

• (1705)

Mme Alyssa Truong: L'accessibilité des services de garde est un enjeu important. C'est probablement l'une des questions les plus fréquemment soulevées au sujet du groupe des conjoints à l'échelle locale. Où puis-je trouver une garderie, entend-on dire? Comme bon nombre d'entre vous le savent sans doute, sans services de garde, le parent principal ne peut pas trouver de travail. Quand les services de garde ne sont pas accessibles et abordables, le plus souvent, la femme ou la mère ne peut pas travailler et tombe ainsi dans un cercle vicieux. Cela a une incidence sur la stabilité financière du ménage.

Mme Lindsay Mathysen: Comment les familles de militaires trouvent-elles des services de garde? À quoi cela ressemble-t-il? Dans quelle mesure sont-ils disponibles?

Mme Alyssa Truong: En général, c'est souvent très difficile à cause des listes d'attente. Je ne pense pas que ce soit seulement une question militaire. Je pense que c'est probablement un problème général au Canada, parce qu'il n'y a tout simplement pas assez de places de garderie. Certaines bases ont de plus grandes garderies que d'autres. Certaines offrent des services de garde d'urgence, mais pas d'autres. Il peut y avoir une certaine disparité dans les soins, selon la base.

Mme Lindsay Mathysen: En ce qui concerne les mesures de soutien annoncées par le gouvernement fédéral pour offrir des services de garde d'enfants plus abordables, quel est le nombre de places publiques par rapport aux places privées dans les bases? Pouvez-vous nous donner une ventilation?

Mme Alyssa Truong: Malheureusement, je ne peux rien vous en dire. Je n'ai aucune idée de ce qui est offert dans le public ou le privé.

Le président: Merci, madame Mathysen.

Monsieur Kelly, vous avez cinq minutes.

M. Pat Kelly: Merci.

Madame Truong, j'aimerais revenir à votre déclaration liminaire. Vous avez dit, et je veux m'assurer d'avoir bien compris, que le logement est le facteur de stress le plus important pour les familles des militaires.

Mme Alyssa Truong: D'après mon expérience, je dirais que c'est probablement le cas.

M. Pat Kelly: Le logement est considéré comme le facteur de stress le plus important pour les familles de militaires.

Mme Alyssa Truong: Je le pense. Cela se répercute sur tout le reste. Sans logement stable, on est stressé. Il y a le risque de ne pas parvenir à trouver du travail permettant de conserver un logement stable. C'est un cercle vicieux.

M. Pat Kelly: Cela exacerbe les autres pressions sur la vie familiale dans les forces armées.

Mme Alyssa Truong: Je le crois. D'après ce que m'ont dit d'autres conjoints, c'est l'aspect le plus stressant d'être une famille de militaires.

M. Pat Kelly: Pourrait-on dire qu'il faudrait absolument remédier à cette situation pour corriger la crise de moral dans les forces armées?

Mme Alyssa Truong: Je ne suis pas certaine que la réparation des logements atténuerait tous les facteurs de stress, mais elle en atténuerait probablement l'ampleur. Je ne saurais vous dire ce qui aiderait à remonter le moral des gens.

M. Pat Kelly: Permettez-moi de reposer la question autrement. Les problèmes de logement ont-ils une incidence sur le moral dans les forces?

Mme Alyssa Truong: Oui.

M. Pat Kelly: Merci.

Elles auraient également une incidence sur le maintien en poste. En tant que porte-parole des conjointes et conjoints de militaires, savez-vous si des gens quittent les forces en raison du stress lié à l'accès et à la disponibilité des logements?

Mme Alyssa Truong: J'ai entendu parler de familles qui, parce qu'elles avaient été affectées dans une région, où elles n'avaient pas eu accès à un logement leur convenant, ont choisi de quitter l'armée, mais je ne sais pas si des gens ont quitté une base à cause du logement. Ce sont plutôt les déménagements contraints qui font problème.

M. Pat Kelly: La perspective de passer à un marché du logement inabordable est un élément déclencheur qui pousse les militaires à quitter les forces armées.

Mme Alyssa Truong: Je ne peux pas parler au nom de tout le monde, mais je me souviens d'un certain nombre de personnes que je connais personnellement qui ont choisi de quitter les forces armées plutôt que de déménager dans une autre base à cause du problème des logements inabordables.

M. Pat Kelly: Nous avons maintenant une idée assez claire de l'abordabilité. J'aimerais revenir sur l'état des logements.

Je ne sais pas combien de temps il me reste.

Le président: Deux minutes.

M. Pat Kelly: Bon. Il me reste du temps.

Pourriez-vous nous donner plus d'information, si vous avez plus de détails, sur les conditions de logement dans les bases et sur la façon dont elles pourraient aussi affecter la qualité de vie des familles?

• (1710)

Mme Alyssa Truong: Je ne peux pas vraiment parler de la question du logement dans son ensemble. Je peux vous parler de ce qu'ont vécu des parents d'enfants dont la situation médicale était complexe sur le plan du logement, et les obstacles auxquels ils se sont heurtés. Je sais que c'est un facteur de stress important, mais malheureusement, je ne peux pas parler des répercussions que cela a sur les familles en général, à l'échelle des forces armées, parce que je ne vis que sur une base à la fois.

M. Pat Kelly: Je vais demander au sergent Banks de répondre à la même question, s'il le peut.

M. Christopher Banks: Pourriez-vous répéter la question?

M. Pat Kelly: Je parle des conditions de logement que vous auriez constatées. Je vous suis vraiment reconnaissant de votre précieux témoignage sur des questions qui vont au-delà du logement, mais le rapport que nous devons déposer au Parlement porte sur le logement, alors je vous demanderai de vous en tenir au logement.

M. Christopher Banks: Soyons clairs: il y a une différence entre un logement temporaire et un logement permanent. Pour ce qui est de la seconde catégorie, Alyssa serait probablement la meilleure personne à qui poser la question, mais à propos des logements temporaires, où j'ai résidé le plus souvent — parce que je n'ai jamais vécu dans des LF —, on peut effectivement dire qu'il s'agit de constructions complètement délabrées.

Le bâtiment P-50 à Petawawa en est un excellent exemple. C'est là où j'ai donné mon premier cours de leadership en 2002. Il y a 20 ans, cet édifice était déjà en train de s'écrouler. Les commodités débordaient à l'extérieur, les briques se détachaient, la peinture s'écaillait et l'on parlait de présence de peinture au plomb et d'amiante. Aujourd'hui, 20 ans plus tard, le bâtiment sert toujours.

M. Pat Kelly: Merci.

Le président: Monsieur Fillmore, vous avez cinq minutes.

M. Andy Fillmore (Halifax, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins.

C'est une occasion très intéressante que nous avons ici. Nous avons trois témoins, dont l'un est un militaire en activité, l'autre est conjointe d'un militaire en activité et la dernière a des parents qui étaient militaires d'active. Vous avez une certaine expérience du mode de vie à l'armée.

J'aimerais vous inviter à nous parler de réinstallation, si vous le voulez bien. C'est clairement la source des difficultés constatées, surtout en ce qui concerne certaines des questions dont nous avons entendu parler aujourd'hui au sujet de l'abordabilité.

J'aimerais vous entendre tous. Pensez-vous que nous en sommes au point où les Forces armées canadiennes devraient repenser tout ce concept de la réinstallation, ou au moins y apporter des modifications? De quoi s'agit-il? Qu'en pensez-vous et qu'avez-vous remarqué à ce sujet? J'aimerais beaucoup entendre vos opinions.

Pour faciliter les choses, nous allons commencer par vous, sergent Banks.

M. Christopher Banks: Pour répondre à une question précédente au sujet des mutations, il ne faut pas oublier que certains acceptent un changement de spécialité pour se retrouver là où ils veulent aller. Les gens renoncent à leur spécialité parce que, sur les bases où sont concentrées certaines spécialités, on ne trouve aucun logement abordable et que les situations laissent à désirer. Ils changent donc de métier et optent pour un autre emploi.

Il est difficile d'envisager des modifications parce qu'il y a de bonnes raisons pour lesquelles on mute les gens d'un bout à l'autre du pays. On ne veut pas que certaines unités soient à court d'effectifs et l'on considère que de telles mutations sont formatrices. Il y a beaucoup de vrai dans cela.

Quand on dit qu'il faut changer le système, c'est qu'il faut changer notre façon de faire les choses et pas ce que nous faisons.

M. Andy Fillmore: Merci.

Madame Hill, en passant, je vous souhaite un joyeux anniversaire. Voilà, je viens de révéler un de vos secrets.

Mme Shannon Hill: Pas de problème.

Merci. C'est un plaisir d'être ici le jour de mon anniversaire.

Le président: Que faire d'autre en effet.

Mme Shannon Hill: Exactement.

Je pense que c'est une question vraiment intéressante et, pour revenir sur les commentaires de M. Banks et reprendre un point que j'ai soulevé plus tôt, il est maintenant recommandé et reconnu qu'il faudrait peut-être réduire le nombre de déménagements, surtout dans le cas des familles qui ont des enfants, soit des adolescents ou des plus jeunes ayant des besoins spéciaux. Comme cela commence à être reconnu, j'ajouterais cet élément.

M. Andy Fillmore: Merci.

Madame Truong, avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

Mme Alyssa Truong: Oui, c'est une excellente question. Je veux me faire l'écho des propos du sergent Banks en disant que le déménagement fait partie de la vie militaire, et je ne suis pas certaine que cela doive cesser. C'est ainsi que nous procédons.

Les déménagements ne me dérangent, mais il faudrait chercher à atténuer certains des facteurs de stress associés au déménagement, y compris le logement, les soins de santé et l'éducation.

• (1715)

M. Andy Fillmore: D'accord, merci.

Me reste-t-il encore quelques minutes?

Le président: Il vous reste environ une minute.

M. Andy Fillmore: Je tiens à dire à ma collègue, Mme Kramp-Neuman, que je suis désolé que le militaire d'Halifax n'ait pas communiqué avec l'un des députés qui le représentent. Vous pourriez l'orienter vers nous ou nous transférer sa correspondance, et je me ferai un plaisir d'intervenir en son nom. Merci.

S'il ne reste que quelques secondes, je vais revenir sur la question des CRFM, et ce sera rapide.

Je ne sais pas qui a le plus d'expérience; peut-être Mme Truong. En ce qui concerne les mesures de soutien offertes par les CRFM pour faciliter la transition dans un nouveau logement, pouvez-vous nous dire précisément de quoi il s'agit?

Mme Alyssa Truong: En général, les CRFM remettent des trousse de bienvenue aux familles. Les centres ne s'occupent pas de logement. Il arrive que certains d'entre eux fournissent une liste de logements à louer dans le coin, mais pour autant que je sache, à Borden, les nouveaux arrivants sur la base reçoivent une trousse de bienvenue pour les aider à s'intégrer.

M. Andy Fillmore: Je vous remercie tous pour vos témoignages.

Le président: Chers collègues, cela met fin à nos trois séries de questions.

Chers témoins, je tiens à remercier chacun de vous pour vos témoignages.

Avant de vous laisser partir, sergent Banks, vous avez employé un mot très puissant: corruption. Habituellement, la corruption est associée à la malhonnêteté, à la fraude, à la corruption et à des choses de cette nature.

Le témoignage devant ce comité est assorti d'un privilège et d'une immunité, et si vous avez des cas ou des allégations précis à faire au sujet de la corruption, je peux vous assurer que le Comité s'y intéresserait beaucoup.

Je ne vous demande pas de parler maintenant, mais si vous avez l'occasion de réfléchir à votre témoignage et de formuler des allégations précises de corruption, ce serait utile.

Allez-y, madame Gallant.

Mme Cheryl Gallant: Ce comité a étudié la qualité de vie en 2004, ce qui comprenait le logement. J'ai cherché pour voir qui nous avons...

Le président: Vous étiez ici en 2004?

Mme Cheryl Gallant: J'étais là.

Nous avons examiné la question du logement à l'époque, mais d'après le site Web du Parlement, je constate que notre témoignage n'est pas disponible en ligne.

Savez-vous si nous avons des copies papier ou si l'enregistrement disparaît simplement au bout d'un certain temps pour que nous n'y ayons pas accès?

Le président: Pour tout dire, je ne sais pas.

La greffière m'a assuré qu'elle se pencherait sur la question.

Mme Cheryl Gallant: Merci.

Le président: Sur ce, merci.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>